

DES NOUVELLES DU FORIF

Le journal *Le Monde* du 18/02/2023 ainsi que les *DNA* du 17/02/2023 nous donnent des informations sur le premier anniversaire du FORIF (Forum de l'islam de France) réuni à l'Élysée le 16/02/2022.

L'on se souvient que fin 2021-début 2022, Emmanuel Macron avait récusé le CFCM comme instance représentative des organisations musulmanes de France et à ce titre comme interlocuteur du gouvernement. En février 2022 Le président du CFCM, Mohamed Moussaoui, avait lui même déclaré la mort du CFCM.

Emmanuel Macron, au cours de la récente réunion du FORIF a déclaré que la discussion avec le CFCM était « *toute une histoire... C'est pourquoi nous avons décidé de mettre fin au CFCM. De matière très claire. Et a son activité.* ». Mais ni Emmanuel Macron, ni Mohamed Moussaoui, n'avaient ce pouvoir ; seule l'assemblée générale du CFCM était habilitée à dissoudre le CFCM. Celle-ci n'a jamais été réunie, de ce fait le CFCM est encore vivant. Il revendique même l'affiliation d'un millier de mosquées (sur 2600), mais n'en reste pas moins ignoré par le gouvernement.

Le FORIF, qui a succédé au CFCM, n'est pas un organe représentatif des organisations musulmanes. C'est une « structure de dialogue constructif », un « Forum de l'islam de France » qui se réunit une fois par an (la structure centralisée), ce qu'il vient de faire. Cette structure s'appuie sur des personnalités cooptées par le ministre de l'intérieur, son activité est censée être alimentée par des « Assises territoriales de l'Islam de France » gérées par les préfets au niveau départemental.

Il s'agissait de faire des propositions concrètes dans quatre domaines : la formation des imams, la sécurisation des lieux de culte, la gestion des aumôneries et la compréhension de la « loi séparatisme ». Le FORIF y avait ajouté le financement de l'Islam.

C'est sur ce dernier point que quelques avancées ont été faites pour améliorer l'accueil des banques aux demandes de prêts des associations de gestions des mosquées. Pour le reste rien de concret n'est encore sorti de cette première année du FORIF.

« Le Monde » souligne toute l'ambiguïté de la démarche d'Emmanuel Macron : « *En réalité, Emmanuel Macron cherche une martingale pour discuter avec une confession qui par principe n'a pas de hiérarchie* ». Le piège c'est que le FORIF n'est pas un organe représentatif. Ceux qui sont représentatifs sur le terrain, ce sont les responsables des mosquées mais il n'y a plus de représentation nationale accréditée. Le président du CFCM survivant, Ibrahim Alci, estime que : « *Le FORIF a fait du bon travail mais il ne pourra pas travailler sans nous sur le terrain.* »

Le politologue Haoues Seniguer (Science Po Lyon) fait un constat cinglant de la situation actuelle : « *Esprit néojacobin, inconstances chroniques, et amateurisme semblent une fois de plus caractériser la situation. Dans ce genre de configuration, l'État court toujours le risque de ne contenter personne, mais au contraire de mécontenter le plus grand nombre.* »

La difficulté est aussi que certains problèmes ont un double aspect : un religieux et un non religieux (la formation des imams, l'aumônerie, le pèlerinage). Se priver d'une instance religieuse représentative, même imparfaite, semble compliqué. Laisser le pilotage des propositions concrètes départementales aux préfets c'est mettre les mosquées locales sous tutelle.

Claude HOLLÉ